

<http://www.ayn.fr/spip.php?article610>



Fermeture du passage entre la salle des fêtes et l'église

- Vie de la Commune - Actualités -



Publication date: dimanche 1er mai 2022

Copyright © AYN en SAVOIE - Tous droits réservés

À compter du 1er mai 2022, le passage entre la salle des fêtes et l'église est fermé à la circulation de façon permanente et dans les deux sens. Attention aux obstacles mis en place.

Cela permettra de disposer d'un espace extérieur sécurisé pour la salle des fêtes.

Des places de stationnement seront conservées (personnes à mobilité réduite notamment).

L'accès restera possible à la demande pour du stationnement occasionnel ou décharger du matériel.

Le nouveau chemin piéton permettra de rejoindre la salle des fêtes directement depuis le parking du cimetière, sans faire le tour par la route.